REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 05 juin 2026 - 20h – salle du Conseil municipal
Convocation du 29 mai 2026
Procès-Verbal

Présent(e)s : Pascal GIRIN, Célia TRUCHE, Clément MELLET, Isabelle SORNIN, Adrien BEROUD, Sandra GUISARD, Julien DESBAT, Céline ETIENNE, Arnaud RIVOIRE, Béatrice DESGRANGES, David CHARMILLON, Manon MERVILLE, Marc LONGIN, Paula CARVALHO et Denis JOMARD

Excusés/Absents : néant

Désignation du secrétaire de séance : Mme Célia TRUCHE est désignée secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05 mai 2026.
Le compte-rendu sera publié.

ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LA CONSTITUTION DU COLLEGE ELECTORAL DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026

Le conseil a procédé à la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026. Ont été élus les 3 titulaires Pascal GIRIN, Isabelle SORNIN, Clément MELLET et les 3 suppléants Sandra GUISARD, Béatrice DESGRANGES et Adrien BEROUD.
15 suffrages ont été exprimés avec :
- 15 voix POUR
- 0 bulletin BLANC
- 0 voix CONTRE

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Désignation 1 conseiller municipal et 1 suppléant :
- Titulaire : Sandra GUISARD
- Suppléant : Céline ETIENNE

Proposition 1 délégué de l'administration et 1 suppléant :
- Titulaire : Frédéric DELONGVERT
- Suppléant : Christelle PLASSE

Proposition 1 délégué de l'administration et 1 suppléant :
- Titulaire : Dominique BEAL
- Suppléant : Chrystèle MELLET

DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS DE LA COR

Développement économique et ruralité (commerce, artisanat, agriculture)

- Titulaire : Manon MERVILLE
- Suppléant : Isabelle SORNIN

Transitions énergétiques, développement durable et cycle de l'eau
- Titulaire : Pascal GIRIN
- Suppléant : Adrien BEROUD

Voirie et mobilités
- Titulaire : Clément MELLET
- Suppléant : Julien DESBAT

Économie circulaire et valorisation des déchets
- Titulaire : Marc LONGIN
- Suppléant : Paula CARVALHO

Habitat et aménagement du territoire, politique de la ville, santé et jeunesse
- Titulaire : Béatrice DESGRANGES
- Suppléant : Célia TRUCHE

Tourisme, culture et équipements sportifs
- Titulaire : Adrien BEROUD
- Suppléant : Arnaud RIVOIRE

Finances, ressources humaines, numérique, mutualisation et communication
- Titulaire : David CHARMILLON
- Suppléant : Sandra GUISARD

CANTINE ET GARDERIE (règlement et prix)

Les Cantines Beaujolaises (ex-Chessy Restauration) ont envoyé un courrier pour notifier l'augmentation du prix du repas à 5,26 € au 01 septembre 2026 (actuellement à 5,15 € le repas) du fait de l'augmentation des charges. Par conséquent le prix du repas refacturé aux parents sera de 5,26 €.
L'engagement avec ce prestataire est de 5 ans, pour la rentrée 2027-2028 une étude sera lancée pour les repas de la cantine scolaire.

Concernant la garderie périscolaire, il est proposé de maintenir le tarif actuel de 1 €/demi-heure. Une réflexion est en cours pour renforcer les employés municipaux en charge de la surveillance de la garderie lorsqu'il y a plus de 15 enfants inscrits.

Délibération acceptée à l'unanimité des voix.

EVOLUTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public devient nécessaire sur l'ensemble de la commune, actuellement il y a 260 points lumineux dont seulement 58 ont été changés en Led.
Un état des lieux de l'éclairage actuel a été réalisé pour répertorier les zones peu fréquentées bénéficiant de points d'éclairage et les zones où il y a du passage et qui n'ont pas d'éclairage (l'idée étant de renforcer les points lumineux du centre-bourg).
Le coût de l'investissement est estimé à 275 000 € (sous réserve de l'audit engagée), le but étant de réduire le coût de fonctionnement de 3500 €/an avec les nouveaux éclairages.

POINT BOULANGERIE

La mairie a appris tardivement la fermeture définitive de la boulangerie de Grandris au 1er juin 2026.
Le maire a réuni le boulanger, la CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) et Beaujolais Vert Avenir pour trouver une solution de reprise du commerce.
2 professionnels se sont manifestés pour la reprise de la boulangerie dont 1 serait intéressé mais reste à avancer sur l'aspect financier et logistique du projet.
En attendant un potentiel repreneur, le dépôt de pain est assuré par le Vival à Grandris qui s'approvisionne à la boulangerie de Lamure-sur-Azergues.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

- **Commission culture**
  L'Assemblée générale de HVA Culture a eu lieu le jeudi 04 juin pour présenter le rapport moral et financier de la saison 2025-2026.

  Il nous a été présenté la programmation pour la prochaine saison 2026-2027 (plaquette de HVA Culture sera distribuée dans le BIM de juillet).

- **Commission environnement**
  Le mercredi se sont réunis 12 bénévoles pour aider au fleurissement du centre du village avec les agents municipaux Jérôme et Florentin (budget voté par l'ancien conseil municipal).
  La matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié.
  Les bénévoles souhaitent créer un comité de fleurissement pour l'année prochaine.

- **Commission communication**
  - Panneau pocket est fonctionnel, des informations sur la commune disponibles sur l'application
  - Site internet actuel est maintenu, il est en cours de mises à jour (les pages vont être actualisées, les mentions légales intégrées)
  - BIM (bulletin municipal de Grandris) est en cours de préparation pour une distribution début Juillet, il sera assez dense car la dernière diffusion date de décembre 2025. Réflexion en cours pour faire un cahier des charges pour la prochaine édition.

DROIT DE PREEMPTION (DIA)

- Consorts Desmeurs - section AB 553,121,729 - au 1471 route des Planches

- SCI Les Ecoles - section AB 870, 872 - Lot 8,9,10,11 - au 24 chemin des Ecoliers

La commune ne préempte pas.

QUESTIONS DIVERSES

- Pascal GIRIN (le Maire) a souscrit à titre personnel une assurance complémentaire en protection juridique pour couvrir le maire et les adjoints sur la période du mandat.

- Un inventaire des emplacements des containers poubelles et recyclage va être fait, les demandes de rajout ou suppression des points de collecte seront transmises à la COR.

- Paula CARVALHO fait part de la demande de l'association Boule les Amis qui va fêter son centenaire le 4 juillet prochain, il a été demandé à la commune de participer à cet évènement (financement de la réception ou des coupes aux vainqueurs).
Il a également été demandé la réfection de 2 portillons en bois et du sol du boulodrome.

- David CHARMILLON (conseiller municipal) informe qu'il a participé dernièrement au forum professionnel avec le CPTS (*) concernant le développement de cabinets de téléconsultation accompagné par un infirmier et avec du matériel connecté.
(*) Communauté professionnelle Territoriale de Santé regroupe les professionnels d'un territoire qui coordonne les soins et s'organise autour d'un projet de santé sur des problématiques communes.

- Isabelle SORNIN et Célia TRUCHE ont participé à l'assemblée générale de l'ADHA (Aide à Domicile de Haute Azergues), l'association propose différentes missions sur le territoire de la Haute Azergues (accompagnement à la personne, soin à la personne, ménage, gym douce, téléassistance, art-thérapie, ...) auprès des personnes âgées ou en situation de handicap à domicile (250 bénéficiaires en 2025), afin de favoriser leur autonomie, rompre l'isolement et améliorer leur qualité de vie.
L'Adha emploie en moyenne 49 salariés et a 24 bénévoles actifs (membres du CA, porteurs de repas), l'association dispose de 4 véhicules électriques pour les salariés ETP, 2 véhicules pour le portage de repas. Une convention entre le SAD et le SSIAD de l'hôpital de Grandris est en cours, elle vise à renforcer la coopération entre les 2 services pour simplifier les démarches et permettre aux bénéficiaires d'un accompagnement coordonné au niveau des soins.
Récemment il y a eu l'ouverture de la résidence autonomie à Claveisolles qui est gérée par l'Adha (10 appartements meublés avec 4 résidents en place en juin), des projets similaires sont en cours d'étude sur les communes de Chambost-Allières et Poule les Echarmeaux.

- La municipalité souhaite faire un défilé le 13 juillet à 18h30 (départ sous la Halle), suivi du barbecue des Classes en 7 et du feu d'artifice financé par le Comité des Fêtes et par la commune.

- Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 07 juillet à 19h à la salle du conseil.

Clôture du procès-verbal, le présent procès -verbal, dressé et clos, le 05 juin 2026 à 22h00.